

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**15 Décembre 2017**

**OBJET : Politique départementale d'aides aux communes et aux territoires de Provence -  
Année 2018**

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi quinze Décembre, à quatorze heures, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,  
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET,  
Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC,  
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI  
MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard GAZAY,  
Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI,  
Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA,  
Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN,  
Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-  
Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO,  
René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI,  
Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY,  
Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI,  
Frédéric VIGOUROUX

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,  
Richard MALLIE donne procuration à Sandra DALBIN,  
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,  
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE,  
Lionel ROYER-PERREAUT donne procuration à Marine PUSTORINO,  
Josette SPORTIELLO donne procuration à Benoît PAYAN

**ÉTAIT ABSENT :**

Hélène GENTE-CEAGLIO

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 15 Décembre 2017  
PRESERVATION DES TERRITOIRES  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**DÉLIBÉRATION**

**OBJET : Politique départementale d'aides aux communes et aux territoires de Provence -  
Année 2018**

**- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le  
15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- de reconduire les dispositifs d'aides aux communes, et d'approuver les modifications proposées selon les modalités énoncées dans le rapport pour l'année 2018,
- d'approuver le modèle, figurant en annexe 3 du rapport, de la convention de partenariat liant le bénéficiaire de l'aide financière au Département,
- de donner délégation à la Commission permanente pour :
  - procéder à l'attribution des diverses aides faisant l'objet de ce rapport et aux modifications ou compléments d'affectations d'autorisations de programme,
  - adapter, en tant que de besoin, les critères et les modalités d'application des dispositifs d'aides aux communes,
  - prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

A l'unanimité

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**